

---

**Dossiers de l'état civil**

---

**202** Guide de rechercheDernière mise à jour  
Janvier 2019

---

Les statistiques de l'état civil sont les renseignements officiels sur les événements importants de la vie humaine – naissances, mariages et décès – qui ont été officiellement enregistrés auprès du gouvernement de l'Ontario. Ce guide vous aidera à trouver les dossiers de l'état civil de la province de l'Ontario. Quand vous utilisez ce guide, [cliquez ici pour consulter le Guide de recherche 203, Comment comprendre les index des enregistrements de l'état civil.](#)

Les Archives publiques de l'Ontario détiennent divers autres documents issus de sources gouvernementales et non gouvernementales relatifs aux naissances, aux mariages et aux décès survenus dans la province. Pour d'autres renseignements à ce sujet, [cliquez ici pour consulter le Guide de recherche 204 – Sources documentaires sur les naissances, les mariages et les décès.](#)

**Table des matières**

POUR COMMENCER.....	1
Documents de l'état civil aux Archives publiques de l'Ontario.....	2
Documents de l'état civil au Bureau du Registraire général de l'état civil.....	3
Pour obtenir des certificats de naissances, de mariages ou de décès .....	3
TROUVER LES DOCUMENTS.....	4
Où trouver les documents de l'état civil détenus par les Archives publiques de l'Ontario.....	4
Trouver les enregistrements de l'état civil sur microfilm.....	4
Les index des enregistrements de l'état civil sur microfilm .....	5
CE QUE VOUS TROUVEREZ DANS LES DOCUMENTS DE L'ÉTAT CIVIL .....	6
POUR NOUS JOINDRE .....	7
TABLE NO 1: OÙ TROUVER LES DOCUMENTS DE L'ÉTAT CIVIL.....	9

**POUR COMMENCER**

Les documents de l'état civil pour les naissances, les mariages et les décès survenus en Ontario sont situés à deux endroits : aux Archives publiques de l'Ontario et au Bureau du registraire général de l'état civil.

## Documents de l'état civil aux Archives publiques de l'Ontario

Les index (dans le cas où ils existent) et les enregistrements de l'état civil pour les années suivantes se trouvent aux Archives publiques de l'Ontario :

- Naissances – vers 1830 à 1917, principalement 1869 à 1917 (veuillez noter que des enregistrements différés de naissances existent pour un petit nombre de naissances qui ont eu lieu avant 1869; vous pouvez consulter ces enregistrements sur le site Web de Family Search; consultez le tableau à la fin de ce guide pour en savoir plus)
- Mariages – vers 1801 à 1937
- Décès – 1869 à 1947
- Décès outre-mer – 1939 à 1947 (enregistrements des Ontariens qui sont décédés à l'étranger pendant cette période).

Les documents ci-dessus sont à la disposition du public jusqu'en 1917 (pour les naissances), 193 (pour les mariages) et 1945 (pour les décès), inclusivement, ainsi que les décès outre-mer de 1939 à 1946. Si vous avez besoin des documents de ces années, veuillez consulter la section intitulée « Trouver les documents » ci-dessous. Les naissances de 1915, les mariages de 1930 et les décès de 1940 seulement sont aussi disponibles en ligne uniquement dans notre salle de lecture.

Chaque année les Archives publiques de l'Ontario reçoivent une autre année des documents relatifs aux mariages et aux décès du Bureau du registraire général de l'état civil. Les enregistrements des mariages de 1937 et des décès de 1947 sont présentement numérisés. Si vous avez besoin, à des fins légales ou humanitaires, d'une photocopie de l'enregistrement d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès pour les années ci-dessus, veuillez contacter les Archives publiques.

**Veuillez noter:** En raison de changements aux règlements, les enregistrements et les index des naissances 1918 à aujourd'hui seront conservés au Bureau du Registraire de l'état civil 104 ans après l'année de l'enregistrement. Les enregistrements et les index des naissances de 1918 seront transférés aux Archives publiques de l'Ontario en 2023.

*Veuillez noter:* Jusqu'à vers 1900, plusieurs naissances, mariages et décès n'ont pas été enregistrés auprès du gouvernement. Les personnes liées à l'évènement étaient responsables de son enregistrement. Les naissances, mariages, et décès qui n'ont pas été enregistrés auprès du gouvernement peuvent avoir été inscrits dans des documents d'églises. Pour plus de renseignements sur les documents d'églises,

[Cliquez ici pour consulter le guide de recherche 204, Sources documentaires sur](#)

[les naissances, les mariages et les décès.](#)

## **Documents de l'état civil au Bureau du Registraire général de l'état civil**

Pour les documents de :

- naissances - 1918 à nos jours
- mariages - 1938 à nos jours
- décès – 1948 à nos jours

veuillez contacter :

Bureau du registraire général de l'état civil

C.P. 4600

Thunder Bay (Ontario)

P7B 6L8

[Cliquez ici pour consulter le site Web de ServiceOntario](#)

416 325-8305

1 800 461-2156 (sans frais, seulement en Ontario)

## **Pour obtenir des certificats de naissances, de mariages ou de décès**

Les Archives publiques de l'Ontario :

- ne délivrent pas de certificats de naissances, de mariages ou de décès;
- certifient uniquement les photocopies d'enregistrements produites en présence du personnel des Archives dans la salle de lecture, ou en réponse à des demandes faites par courrier, courriel, facsimilé ou téléphone. Consultez la fin de ce guide pour nos coordonnées, ou [cliquez ici pour envoyer un courriel aux Archives publiques de l'Ontario](#).

Veillez inclure, dans la mesure du possible, le nom de la (des) personne(s), le lieu, la date (nous effectuerons une recherche sur une période de 5 ans), et le nom des parents (pour une naissance). Consultez ce guide pour savoir comment vous pouvez faire une recherche et trouver un enregistrement avant de demander une copie certifiée. Des frais de certification de 33 \$ (plus TVH (frais de poste et de manutention compris)) seront perçus; nous vous facturerons seulement lorsque la copie certifiée sera prête.

Le Bureau du registraire général de l'état civil :

- ne délivrera pas de certificat de décès relativement aux documents de l'état civil se trouvant dans la collection des Archives publiques;

- délivrera des certificats de naissance et de mariage uniquement à la personne identifiée dans le document.

#### **Enregistrement et certificat :**

- Un enregistrement est le document original du gouvernement de l'Ontario relatif à une naissance, un mariage ou un décès.
- Un certificat est produit par le Bureau du registraire général de l'état civil à partir des renseignements tirés de l'enregistrement
- Les copies certifiées des enregistrements détenus par les Archives publiques de l'Ontario ont la même valeur légale que les certificats produits par le Bureau du registraire général de l'état civil.

## **TROUVER LES DOCUMENTS**

### **Où trouver les documents de l'état civil détenus par les Archives publiques de l'Ontario**

Vous pouvez consulter les documents de l'état civil détenus par les Archives publiques de l'Ontario de trois façons :

1. Sur microfilm, dans notre salle de lecture et par inter-prêt (toutes les pour les naissances, jusqu'en 1932 pour les mariages, jusqu'en 1942 pour les décès)
2. En ligne, sur les sites Web d'ancestry.ca et de Family Search (certaines années seulement). [Cliquez ici pour consulter ancestry.ca](#); [cliquez ici pour consulter le site Web de Family Search](#)

Pour une liste détaillée des façons de consulter ces documents, veuillez consulter la table no 1 à la fin de ce guide de recherche.

### **Trouver les enregistrements de l'état civil sur microfilm.**

Pour trouver des enregistrements d'état civil aux Archives publiques de l'Ontario en vous servant des microfilms, il vous faut d'abord consulter les index des enregistrements d'état civil. Voir ci-dessous la section sur les index, qui vous expliquera comment consulter les index.

Vous pouvez obtenir les listes des bobines de microfilms et des documents d'instructions dans la salle de lecture et dans le Catalogue du Service interprêt de microfilm (pour accéder au catalogue, cliquez sur *Accès à nos collections* dans le menu de notre site Web); [cliquez ici pour consulter le Catalogue du Service interprêt de microfilms](#).

Pour la consultation des microfilms, vous avez deux possibilités :

1. Vous pouvez vous rendre à la salle de lecture des Archives publiques. Voir les coordonnées-contact à la fin de ce guide.
2. Vous pouvez demander à votre bibliothèque publique d'emprunter le microfilm auprès des Archives. Il y a une limite de trois bobines par personne.

Les Archives n'offrent pas de services de recherche. Si vous désirez engager un chercheur généalogique pour cette tâche, [cliquez ici pour consulter le Guide des services à la clientèle 111 : Chercheurs en généalogie en Ontario](#).

## Les index des enregistrements de l'état civil sur microfilm

- **Enregistrements de naissance, de décès et de mariage (sauf en ce qui concerne les mariages datant d'avant 1873) :** Les index sont des microfilms d'imprimés d'ordinateurs. Les enregistrements y sont classés de la manière suivante :

Jusqu'à l'année 1895 pour les naissances, 1910 pour les mariages, et 1925 pour les décès, les documents sont classés :

- d'abord selon la **lettre initiale du nom de famille**,
- puis par **année de l'événement**,
- enfin, par **ordre alphabétique**, selon le nom complet de la personne.

Après les dates susmentionnées, les enregistrements sont classés :

- par **année de l'événement**;
- puis par **ordre alphabétique**, selon le nom complet de la personne.

Les index donnent le nom complet de la ou des personnes, la date et le lieu de l'événement, le numéro d'enregistrement et l'année d'enregistrement.

Pour commander le microfilm de l'enregistrement approprié, vous devez connaître le numéro d'enregistrement et l'année d'enregistrement. Pour plus de détails, [cliquez ici pour consulter le Guide de recherche 203, Comment comprendre les index des enregistrements de l'état civil](#).

- **Enregistrements de mariage datant de 1801 à juin 1869 :** Les enregistrements se trouvent dans les registres des mariages des districts pour les années de 1801 à 1857, et dans les registres des mariages des comtés pour les années de 1858 à juin 1869. Les registres et les index correspondants (s'ils existent) ont été transférés ensemble sur microfilm. Il y a des index publiés dans la salle de lecture et dans quelques bibliothèques publiques.

- **Enregistrements de mariage datant de juillet 1869 à décembre 1872 :**  
Il n'existe AUCUN index sous forme d'imprimé d'ordinateur pour ces documents. Deux index sont disponibles :
  - les index publiés, qui sont à votre disposition dans la salle de lecture et dans quelques bibliothèques publiques
  - les microfilms des index originaux (manuscrits) : **MS 938, bobine 1** pour juillet à décembre 1869; **MS 941, bobine 1** pour 1870 à 1872. Chaque index est organisé :
    - d'abord par **année**,
    - puis, pour chaque année, selon la **lettre initiale du nom de famille**
    - enfin, par **groupements selon le comté ou le district**.

Vous devez connaître les numéros de liber (volume) et de folio (page) figurant dans les index pour obtenir le microfilm approprié des enregistrements.

- **Enregistrements des décès outre-mer datant de 1939 à 1947** – Il n'y a pas d'index produit par le Bureau du registraire général de l'état civil pour ces décès

Un index publié est à votre disposition dans la salle de lecture et dans certaines bibliothèques, sous le titre : *Index to overseas deaths of Ontario servicemen and servicewomen, 1939-1947*, de Bruce Thornby (publié sous la direction de Clifford Collins), (Toronto : Société de généalogie de l'Ontario, 2006), 2 vol.

## CE QUE VOUS TROUVEREZ DANS LES DOCUMENTS DE L'ÉTAT CIVIL

**NAISSANCES** : L'enregistrement de naissance contient les renseignements suivants : année de naissance; nom; sexe; nom du père; nom de jeune fille de la mère; rang ou profession du père; signature et domicile de la personne fournissant ces renseignements (habituellement un membre de la parenté); nom de l'accoucheur (qui a aidé lors de l'accouchement); date d'enregistrement; signature du registraire; comté ou district de l'enregistrement (on ne mentionnait généralement pas de ville, de village ou de canton exact dans les enregistrements des premières années).

**MARIAGES (1801 à juin 1869)** : Les renseignements enregistrés varient grandement d'un enregistrement à l'autre, et sont parfois très limités durant les premières années (ex. : noms du marié, de la mariée et du membre du clergé; lieu, date, et religion selon laquelle s'est déroulée la cérémonie).

**MARIAGES (juillet 1869 à nos jours) :** L'enregistrement contient les renseignements suivants : **À propos de chaque personne :** nom, âge; lieu de domicile et de naissance; état matrimonial (célibataire, veuf ou veuve); profession; nom du père; nom de jeune fille de la mère; confession religieuse. **À propos du mariage :** date et lieu du mariage; noms et domiciles des témoins; nom du membre du clergé qui a célébré le mariage; le fait que le mariage s'est tenu après la délivrance d'une licence ou la publication des bans; date d'enregistrement.

**DÉCÈS :** Les enregistrements peuvent fournir les renseignements suivants : nom; âge; sexe; appartenance religieuse; rang ou profession; lieu de naissance; cause du décès; nom et description de la personne ayant fourni les renseignements; nom du registraire; date d'enregistrement; comté ou district de l'enregistrement. Après 1907, on demandait également le lieu de l'enterrement et le nom des parents.

Tous les renseignements ci-dessus étaient demandés mais n'étaient pas toujours enregistrés lors de l'enregistrement. Les données enregistrées sont parfois incomplètes, inscrites à la mauvaise ligne, ou inexactes. Si un enregistrement ne figure pas dans l'index produit par ordinateur (voir ci-dessus), commandez l'index original de l'année en question.

## POUR NOUS JOINDRE

### À votre service

Même si nous ne pouvons pas faire la recherche pour vous en ce qui concerne les documents de l'état civil, nos archivistes de référence sont prêts à vous aider. Vous pouvez les appeler ou leur envoyer vos demandes par la poste ou par courriel. Mieux encore, vous pouvez vous rendre aux Archives publiques de l'Ontario.

### Contacts

Téléphone : 416 327-1600 ou 1 800 668-9933 (sans frais en Ontario)

Télécopieur : 416 327-1999

Courriel : [cliquez ici pour envoyer un courriel aux Archives publiques de l'Ontario](#)

Adresse : Archives publiques de l'Ontario, 134, boul. Ian Macdonald,  
Toronto ON M7A 2C5

### Site Web

Pour vous renseigner sur les collections des Archives publiques de l'Ontario et accéder aux guides de recherche et à d'autres matériels utiles mis à la

disposition des clients par l'entremise des Archives publiques, veuillez-vous rendre à notre site Web; [cliquez ici pour consulter le site Web des Archives publiques de l'Ontario](#)

### **Service à la clientèle et guides de recherche**

Les Archives publiques de l'Ontario ont publié une série de guides de recherche détaillés sur une variété de sujets particuliers. Pour d'autres renseignements à ce sujet, allez au site des Archives et, à la page d'accueil, cliquez sur « Accédez à nos collections » puis sélectionnez « Guides et outils de recherche ».



## TABLE NO 1: OÙ TROUVER LES DOCUMENTS DE L'ÉTAT CIVIL

Servez-vous des tables ci-dessus afin de déterminer si les documents de l'état civil sont :

- en ligne, sur le site Web d'ancestry.ca; [cliquez ici pour consulter ancestry.ca](#)
- en ligne, sur le site Web de Family Search; [cliquez ici pour consulter le site Web de Family Search](#) (rendez-vous au bas de la page d'accueil pour choisir la langue)
- sur microfilm, dans la salle de lecture des Archives publiques de l'Ontario et par interprêt ([cliquez ici pour les listes des bobines et les instructions d'utilisation \(en anglais\)](#));
- aux Archives publiques de l'Ontario, et fermés pour numérisation
- au bureau du Registraire général de l'état civil (pour les coordonnées de ce bureau, rendez-vous à la page 3 de ce guide de recherche)

### Enregistrements et index de naissances, de mariages et de décès

Type d'enregistrement	Sur ancestry.ca	Sur le site Web de Family Search	Dans la salle de lecture et par interprêt	Aux Archives, fermés pour numérisation	Au bureau du Registraire général de l'état civil
Naissances	1869-1913	v. 1830-1912 (les enregistrements de v. 1830-1868 sont en ligne seulement)	1869-1917		1918-présent
Mariages (avant le 1 <sup>er</sup> juillet 1869)	v. 1801-1869 (transcriptions seulement, pas d'images des enregistrements)	v. 1801-1869 (transcriptions seulement, pas d'images des enregistrements)	v. 1801-1869		1938-présent
Mariages (depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 1869)	1869-1936	1869-1927	1869-1932	1937	1938-présent
Décès	1869-1946	1869-1937	1869-1942	1947	1948- présent
Décès d'Ontariens outre-mer	1939-1947	1939-1947	1939-1947		

### Autres documents du Bureau du Registraire général de l'état civil aux Archives publiques de l'Ontario

Les dossiers mentionnés ci-dessous peuvent être consultés sur microfilm seulement, dans la salle de lecture des Archives publiques et par interprêt.

<b>Dossiers</b>	<b>Années</b>	<b>Code de référence</b>
Registres des mariages catholiques	1828-1870	RG 80-27-4
Dossiers divers de l'état civil	1838-1952	RG 80-15
Registre de mariages non-enregistrés	1858-1917	RG 80-18
Documents des registraires divisionnaires de l'état civil	1858-1930	RG 80-13
Preuve soumise pour l'enregistrement différé des naissances - 1861-1907	1861-1907	RG 80-19
Déclarations de naissances, de mariages et de décès soumises directement par le clergé pour le comté de Simcoe	1892-1896	RG 80-14
Registres du clergé	1896-1948	RG 80-27-3
Registres des licences de mariages	1907-1910	RG 80-22
Registres divers de l'état civil	1859-1931	RG 80-27-5

- © Queen's Printer for Ontario, 2015

**Archives publiques de l'Ontario, 134, boul. Ian Macdonald, Toronto (Ontario) M7A 2C5**

**Tél. : 416 327-1600 Sans frais (Ontario) : 1 800 668-9933 Téléc. : 416 327-1999**

**Courriel : [reference@ontario.ca](mailto:reference@ontario.ca) Site Web : [www.archives.gov.on.ca](http://www.archives.gov.on.ca)**

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. Bien que nous nous efforcions de faire en sorte que l'information soit à jour et exacte, des erreurs surviennent parfois. Nous ne pouvons donc pas garantir que l'information est exacte.

Les lecteurs devront si possible vérifier l'information avant de s'en servir.